

Public concerné

Prérequis

Directeurs, Personnels en charge des ressources humaines, de la paie et comptables...

Cette formation ne nécessite pas de prérequis

Objectifs

- Maîtriser les principales règles conventionnelles applicables et acquérir des réflexes quant à l'impérativité ou non de celles-ci
- Comprendre les spécificités de la convention collective par rapport au code du travail et savoir les transposer dans la pratique

Programme

Les modes d'application d'une convention collective

L'histoire de la convention collective du 31 octobre 1951 et ses différentes versions

L'embauche, les contrats de travail

La période d'essai

La rémunération

La durée du travail

La discipline

Les congés payés, les congés supplémentaires et jours fériés

La maladie

La rupture du contrat de travail

Le droit syndical et la représentation élue du personnel

Durée, effectifs

7 heures.

12 stagiaires (capacité maximum).

Intervenant(s)

Mathilde FACHE, Responsable

ou

Inès GRANDIERES, Juriste en droit social

Service juridique et ressources humaines à l'URIOPSS Hauts de France

Présentation des intervenants accessible via notre site : <https://www.uriopss-hdf.fr/formation>

Moyens pédagogiques et techniques

Apports théoriques (80%) et exercices pratiques – mises en situations (20%)

Utilisation de nombreux supports pour faciliter les échanges et les interactions

Ressources pédagogiques mises à disposition des stagiaires

Modalités d'évaluation des acquis

Evaluation des acquis en cours de formation

Matériel nécessaire pour suivre la formation

Aucun matériel particulier n'est nécessaire

Délais moyens pour accéder à la formation

Les formations en Inter font l'objet d'une programmation accessible [via le catalogue en ligne](#).

Les formations en Intra sont programmées en tenant compte des disponibilités des apprenants et des intervenants.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap

Les stagiaires en situation de handicap sont invités à préciser leur besoin via le bulletin d'inscription et/ou à nous contacter en amont de la formation afin d'échanger sur les éventuelles adaptations nécessaires.

Les locaux de l'Uriopss, à Boves et à Lille, sont accessibles pour les personnes à mobilité réduite.



Programme de formation
Maîtriser la convention collective du 31 octobre 1951

Le cas échéant, l'Uriopss s'appuie sur un réseau de partenaires pour répondre aux besoins exprimés, ou orienter si besoin vers les dispositifs ou acteurs spécialisés.

Référente Handicap pour l'organisme de formation de l'Uriopss Hauts-de-France :

Martine BABELA : m.babela@uriopss-hdf.fr

(Registre public d'accessibilité téléchargeable depuis le site Internet)

